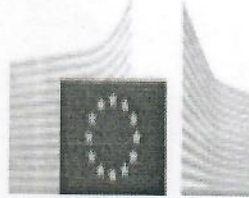




Centre d'Information, de
Formation et d'Études sur le
Budget



TERMES DE REFERENCE POUR :

**La réalisation d'une étude thématique :
Analyse du système de gestion des ressources
publiques de santé et d'éducation pour un
contrôle citoyen efficace**

Juillet 2020

Table des matières

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
II. OBJECTIFS	4
IV. METHODOLOGIE.....	5
V. Dossier de candidature.....	5
VI. Méthode de sélection	6
VII. Critère de sélection.....	6
XI. Soumission des offres.....	7
XII. Dépôt des offres	7

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques concerne le processus des dépenses publiques en amont comme en aval, depuis la préparation du budget en passant par son exécution jusqu'au contrôle de cette exécution. Cette bonne gouvernance se révèle nécessaire dans les pays en développement tels que le Burkina Faso où d'énormes défis restent à relever en matière de redevabilité et de transparence, au regard des besoins croissants des citoyens.

Cependant, lorsque que la bonne gouvernance n'est pas effective dans la gestion des ressources publiques, en plus de porter atteinte à l'exécution des dépenses publiques par le biais de fuites et de détournements, elle induit également des distorsions dans la phase de préparation du budget, affectant l'allocation des dépenses et leur efficacité. De ce fait, la bonne gouvernance concerne tout le processus budgétaire : de la préparation du budget à son contrôle.

Notons également que la bonne gouvernance nécessite que les informations soient mises à la disposition des citoyens durant toutes les étapes afin que ceux-ci soient rassurés de la prise en compte de leurs besoins dans les politiques publiques de développement. Les citoyens bénéficiaires des services publics doivent être en mesure de tracer la dépense de la structure à qui les ressources ont été octroyées ou du ministère sectoriel jusqu'à son site de réalisation.

L'objectif de cette traçabilité est l'amélioration des conditions de vie des populations. La traçabilité s'applique à toutes les opérations de recettes (quelle que soit la source de financement) et de dépenses (quelle que soit la destination). Au surplus, elle doit concerner toutes les ressources publiques (peu importe leur provenance), afin de permettre aux citoyens de suivre de bout en bout l'exécution de la dépense publique.

Pour ce faire, il est nécessaire pour le citoyen de disposer de toutes les informations sur la chaîne de la dépense, afin qu'il sache où et à quel moment intervenir lorsque des dépenses prévues ne sont pas exécutées sur le terrain à un moment donné.

C'est ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre du projet « *Accroître la participation citoyenne à la lutte contre la corruption et à la redevabilité publique à travers une plateforme d'information anti-corruption* » le Centre d'Information, de Formation et d'Études sur le Budget (CIFOEB) en collaboration avec le Réseau National de Lutte Anti-Corruption (REN-LAC) et avec l'appui financier de l'Union européenne (UE), envisage réaliser une étude thématique sur le thème suivant « **Analyse du système de gestion des ressources publiques de santé et d'éducation pour un contrôle citoyen efficace** ».

L'initiative d'une telle étude s'explique par la quête d'une efficacité dans les politiques publiques pour que les ressources publiques puissent répondre aux problématiques quotidiennes de subsistance qui passent notamment par la mise en place des procédures visant à inscrire des actions au cœur des besoins sociaux prioritaires dans un contexte de rareté des ressources. En outre, elle s'avère nécessaire dans la mesure où la population en général est peu informée des performances des services publics mis à leur disposition.

II. OBJECTIFS

L'objectif de cette étude est d'améliorer l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques dans les secteurs de l'éducation et de la santé, à travers la mise à la disposition du citoyen d'informations budgétaires pertinentes pour que celui puisse exercer un suivi-citoyen des dépenses publiques.

De façon spécifique, il s'agira de :

- décrire la chaîne des dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation pour les investissements ;
- faire une analyse critique du système de gestion des ressources publiques de santé et d'éducation ;
- présenter les insuffisances ;
- faire des propositions en vue de l'amélioration de la qualité du suivi des dépenses de santé et d'éducation par les citoyens.

III. RESULTATS ATTENDUS

Le résultat majeur attendu de cette étude est de disposer d'informations budgétaires pertinentes pour le citoyen dans les secteurs de l'éducation et de la santé, afin de faciliter le suivi-citoyen des dépenses publiques.

Plus spécifiquement, l'étude devrait aboutir à :

- la description de la chaîne des dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation et leur maîtrise par les citoyens ;
- une analyse critique du système de gestion des ressources publiques de santé et d'éducation ;
- la présentation des insuffisances ;
- des propositions de perspectives pour améliorer la qualité du suivi des dépenses de santé et d'éducation par les citoyens.

IV. METHODOLOGIE

Pour produire ces différents documents, un consultant sera retenu conformément aux procédures internes du Centre, en la matière. Ce dernier devra justifier d'une expérience avérée dans le domaine des finances publiques et :

- maîtriser la nomenclature du budget de l'État et des collectivités territoriales ;
- avoir une bonne connaissance des procédures d'exécution des dépenses publiques au Burkina Faso au niveau de l'État et des collectivités territoriales ;
- avoir une connaissance des politiques sectorielles en matière d'éducation et de santé ;
- maîtriser l'organisation du système de santé et d'éducation du Burkina Faso ;
- avoir des connaissances des réformes en matière de santé et d'éducation ;
- avoir une bonne connaissance des méthodes et outils d'analyse budgétaire ;
- être rigoureux et méthodique ;
- justifier de très bonnes aptitudes rédactionnelles ;
- avoir une excellente maîtrise des outils informatiques courants ;
- avoir une connaissance des OSC exerçant dans le domaine des finances publiques.

V. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé de :

- une lettre de soumission adressée à Monsieur le Directeur exécutif du CIFOEB ;
- une offre technique décrivant la compréhension des TDR, la méthodologie et l'organisation du travail ;
- un chronogramme précis ;
- un CV du consultant avec la précision des références similaires ;
- les copies des références similaires ;
- une offre financière détaillée intégrant tous les coûts de la prestation.

VI. MÉTHODE DE SÉLECTION

Le CIFOEB procédera à une consultation restreinte à partir de sa liste de consultants individuels pour retenir le meilleur sur la base de ses qualifications techniques.

VII. CRITÈRE DE SÉLECTION

Les critères de sélection se présentent comme suit :

Éléments de l'offre	Résultats attendus	Nombre de points
Compréhension des TDR	Bonne description de la mission, commentaires et observations pertinents sur les TDR	10/100
Méthodologie, organisation du travail, Chronogramme	Description des différentes étapes de la mission, répartition des rôles, méthode de collecte et de traitement des données	30/100
Références techniques	Nombre de missions similaires récentes et justifiées	20/100
Profil des consultants	Qualification requise (CV) et copie du diplôme	20/100
Offre financière	Détail de tous les coûts	20/100

VIII. MODE DE PAIEMENT

Le consultant retenu recevra une avance de 40% au démarrage, 60% au dépôt du rapport final.

IX. LES LIVRABLES

- Le rapport provisoire en version physique et numérique ;
- Le rapport final en version numérique une version physique en trois exemplaires (03).

X. DURÉE DE LA MISSION

Le consultant dispose de 30 jours pour produire le rapport de l'étude à partir de la rencontre de cadrage.

XI. SOUMISSION DES OFFRES

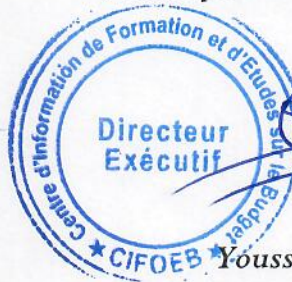
Le dossier de candidature comprenant l'offre technique et l'offre financière doit être mis dans une enveloppe avec la mention : « *Étude thématique : Analyse du système de gestion des ressources publiques de santé et d'éducation pour un contrôle citoyen efficace* » adressé au Directeur exécutif du CIFOEB.

XII. DÉPÔT DES OFFRES

Les dossiers de candidature doivent être déposés au secrétariat du CIFOEB sis à Wayalghin dans la cité SOGOGIB non loin de l'ENAREF Tel : (226) 72809233/78727761/25367944 au plus tard **le jeudi 27 août 2020 à 14 h 00**. L'ouverture des plis aura lieu immédiatement en présence des soumissionnaires qui désirent y prendre part.

Le dossier
Élaboré par la Chargée de projet

Validé par le Directeur Exécutif



Aïda DAO

Youssouf OUATTARA